



Le GDSA 22 a besoin de vous

La nouvelle gouvernance sanitaire a placé les associations au centre du dispositif sanitaire animal et végétal.

Le GDSA 22, association de type loi de 1901, s'inscrit dans ce nouveau dispositif à travers quatre grandes actions :

- la mise à disposition de produits de traitement au meilleur coût ainsi que les conseils d'utilisation
- L'information et la formation : journées rencontre, actualités apicole. De plus, chaque année le rucher école fait le plein de stagiaires pour 6 jours.
- l'organisation de visites de conseillers apicoles, plus de 120 cette année avec un retour très positif de la part des apiculteurs rencontrés
- l'animation du site web, gdsa22.fr où il est possible de s'informer et d'adhérer.

Les treize bénévoles du Conseil d'administration et les Conseillers Apicoles auront dégagé en 2016 l'équivalent d'un temps plein de salarié.

Entre 2017 et 2018, la moitié des bénévoles siégeant au Conseil d'Administration arriveront au terme de leur mandat.

Pour que le gdsa22 puisse continuer de rendre service à tous les apiculteurs et améliorer l'état sanitaire de nos ruchers, nous avons besoin de bénévoles au Conseil d'Administration.

Pour être administrateur au gdsa22, point besoin d'être un spécialiste en apiculture

Pour les deux années à venir, l'association aura besoin de personnes s'impliquant dans la communication, l'animation du site web, le suivi de l'outil informatique, la gestion des stocks, l'aide au rucher école.

Vous pouvez assister, sans engagement, au Conseil d'Administration qui précèdera l'Assemblée Générale. Il aura lieu le samedi 7 janvier de 9h00 à 12h00 au lycée de La Ville Davy à Quessoy.

Portez-vous candidat :

En écrivant au GDSA22, BP 32 22360 Langueux

Par courriel : contact@gdsa22.fr

Pour tout renseignement, le bureau du C.A est à votre disposition, voir le n° de téléphone sur le site, onglet association.

Le président et les membres du Conseil d'Administration

J-Y Dumortier